Collège Marcel Pagnol
BP 5
Rue Emile Turco
34410 SERIGNAN
Tél .: 04 67 39 99 99
Fax : 04 67 39 99 90

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

I) Identification de la personne publique :
Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :
COLLEGE MARCEL PAGNOL – RUE EMILE TURCO – 34410 SERIGNAN
Personne responsable du marché : M. LUC ROYER PRINCIPAL DU COLLEGE
Comptable assignataire : AGENT COMPTABLE DU COLLEGE MARCEL PAGNOL
Siège de l'agence comptable : Lycée « Jean MOULIN » 34 500 BEZIERS

II) Procédure :
Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :
Le marché a pour objet l'organisation d'un voyage scolaire à Paris pour 30 élèves âgés de 13 à 15 ans et 3 adultes accompagnateurs du 30 novembre au 3 décembre 2015.

IV) Description des prestations :

IV-1 transport :
- Train SNCF. TGV Béziers- Paris aller retour.
- Métro RATP.

IV-2 hébergement :
- Hébergement en pension complète pour les participants et les accompagnateurs.
- Les répartitions mixtes (filles/garçons) ne seront pas autorisées

IV-3 programme des visites à effectuer :

- **Jour 1 :** Départ de Béziers, arrivée Paris 13h00.
  Installation à l'auberge.
  Visite du musée du Louvre.
  Pièce de théâtre à la Comédie Française.

- **Jour 2 :**
  Visite du Panthéon. Atelier visite de 2h.
  Visite de L'Assemblée nationale
  Organisée par nos soins, sur invitation du député.
  Bateaux-Mouches sur la Seine.

- **Jour 3 :**
  Visite de la fondation Louis Vuitton
  Visite du mémorial des martyrs de la déportation
  Visite du mémorial de la Shoah.
  Pièce de théâtre aux Bouffes du Nord.

- **Jour 4 :**
  Visite du Centre Georges Pompidou.
  Musée Victor Hugo

  Retour en train. Arrivée Béziers 22h30.

IV -4 observations particulières :

- Les élèves partent le jour 1 avec leur panier repas. Tous les autres repas doivent être compris dans l'offre jusqu'au retour dans l'établissement.
- Le prestataire devra présenter une garantie qui permette d'obtenir sans condition le remboursement des sommes versées en cas d'annulation totale du groupe ou en cas d'annulation partielle (un ou plusieurs participants).
- De même, il devra proposer une assurance assistance rapatriement pour l'ensemble du groupe.

V) Contact :

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenues auprès de Madame la Gestionnaire du « Collège Marcel PAGNOL » ; tel 04,67,39,99,99 ; fax 0467,39,99,90. Adresse électronique : gest.0341388z@ac-montpellier.fr à privilégier.

VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :

Les offres devront être parvenues au service Intendance du COLLEGE MARCEL PAGNOL situé à Sérignan, au plus tard le 2 septembre 2015

VII) Contenu des offres :

L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant le prix unitaire HT, les taux et montant de la TVA pour tous les participants élèves et accompagnateurs. Les taxes et frais divers seront également mentionnés sur le devis ainsi que le coût des visites avec prix ferme et définitif. Le prix de l'assurance annulation devra figurer.

VIII) Critère de jugement des offres :

Les critères de jugement des offres sont : QUALITE DES SERVICES
PRECISION DE L'OFFRE
PRIX

IX) Délai de validité des offres : 30 jours.

X) Règlement :

Le règlement s'effectuera par **mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours** à compter de la date de réception de la facture à établir en trois exemplaires.

XIV) Notification :

Le marché sera notifié au titulaire avant 21 septembre 2015
Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site aji-france.com.

A SERIGNAN, le 30/07/2015

Le Principal, Luc ROYER